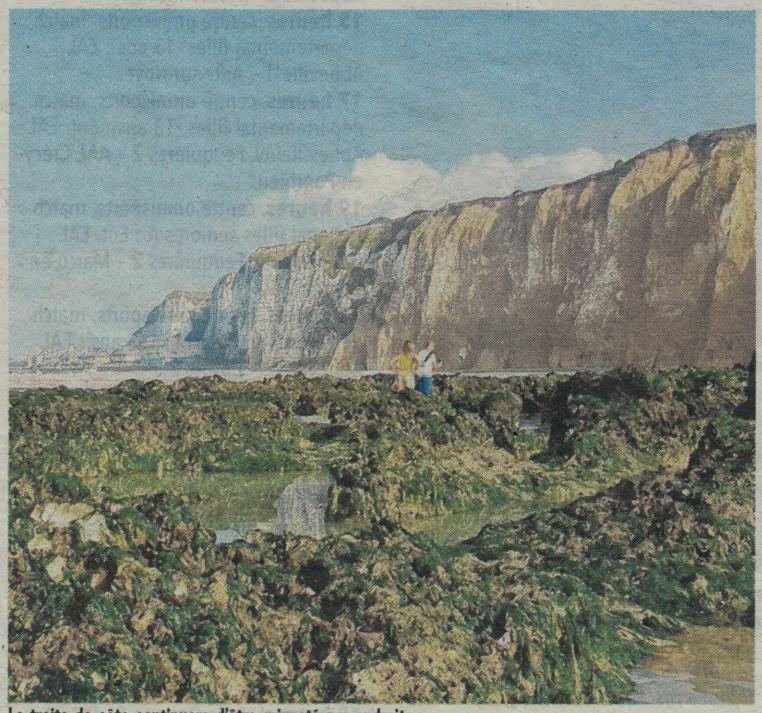
Recul du trait de côte : "il est vain de lutter"

Le niveau de la mer montera d'au moins un mètre d'ici 2100 et il faut s'y préparer : c'est le message délivré par le Syndicat mixte du littoral de la Seine-Maritime lors d'une réunion.

ARNAUD COMMUN

« Il nous reste deux ou trois décennies, peut-être… », avertit Stéphane Costa, président du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) normand, dans la soirée du jeudi 2 mars, à l'occasion de la réunion publique organisée à Belleville-sur-Mer, intitulée « Quel littoral demain en Seine-Maritime ? ». L'universitaire caennais fait référence au calendrier des mesures à mettre en œuvre face à l'élévation implacable du niveau des mers et au recul du trait de côte, à cause du réchauffement climatique. *« Le niveau de la mer montera d'au moins un mètre d'ici à 2100. C'est le résultat de modèles mathématiques »*, argumente l'expert, en présence d'une quarantaine d'habitants du littoral seinomarin.



Le traits de côte continuera d'être grignoté par endroits.

LA NATURE EST PLUS FORTE

Tous ces volontaires, souvent élus de communes littorales ou défenseur de l'environnement, vont être mis à contribution à partir de 20 heures : par petits groupes, ils vont coucher sur le papier leurs suggestions, pour s'adapter aux changements à venir sur le territoire. Ils étaient une soixantaine mardi 7 février à Vattetot-sur-Mer, à l'occasion d'une première rencontre similaire. *« Il est vain de lutter contre les forces de la nature »*, affirme Alain Bazille, président du Syndicat mixte du littoral (SML) de la Seine-Maritime, organisateur de la réunion publique dans cette commune déléguée de Petit-Caux, près de Dieppe. *« Notre syndicat, né en 2019, répare, entretien les ouvrages »*, rappelle François Dehais, son directeur, en référence aux épis et autres infrastructures de défense contre la mer. Le SML a aussi pour mission d'anticiper. Le sous-préfet de Dieppe, Pascal Vion, est présent *« pour écouter, pour apprendre »*. Le haut fonctionnaire cherche à savoir *« comment on organise la résilience »*… autrement dit la capacité à surmonter les chocs traumatiques.

En effet, Stéphane Costa constate que des décisions difficiles mais inéluctables devront être prises, notamment en matière d'habitat : des quartiers, des rues se retrouveront sous l'eau, en permanence ou de plus en plus fréquemment. Tantôt à cause de l'inexorable montée du niveau de la mer, tantôt en raison de tempêtes et de forts coefficients de marées.

LIMITER LA CASSE

L'expert sait que de nombreux logements ne seront plus habitables. Les expropriations coûteront cher. *« Oui la Normandie connaît un réchauffement climatique »*, insiste-t-il. Avec le sens de la métaphore, il ajoute : *« Chaque dixième de degré gagné sera fondamental. Nous sommes tous dans la même voiture. Chaque dixième de degré limitera le nombre de tonneaux… »* Les débriefings de chacune des deux réunions révèlent que le constat dressé par Stéphane Costa est partagé par tous les participants. *« Il n'y a plus de climatosceptique »*, conclut Julie Favrel, chargée de mission « Stratégie Littoral » au syndicat mixte. Les prochaines réunions publiques seront programmées au second semestre 2024, afin d'échanger sur des solutions concrètes proposées. ■

Pour toute information complémentaire ou pour échanger avec le Syndicat mixte du littoral de la Seine-Maritime, Tél. 02 35 28 55 52. Courriel contact@sml76.fr Site internet www.sml76.fr

« Il faut être lucide sur une réalité qui nous attend »

Alain Trouessin, maire de Criel-sur-Mer, participe à la réunion. Ses falaises ont tellement été grignotées au cours des dernières décennies que des habitants ont dû être expropriés : *« Il ne faut pas être fataliste, mais il faut être lucide sur une réalité qui nous attend. La basse vallée risque de connaître ce phénomène de submersion. Chez nos administrés, il reste cette notion de culture du risque à accepter. »* Le maire résume un enjeu, partagé par de nombreuses communes côtières, au moins sur une partie de leur territoire : *« Les gens qui vivent dans leur maison, qu'est-ce qu'on en fait ? Les règles d'urbanisme sont complexes. Le constat est là, maintenant comment on fait ? Pour les gens de la rue d'Étretat, est-ce qu'on leur dit d'aller vivre ailleurs ? »* Lorsqu'il évoque une rue d'Étretat, Alain Trouessin fait référence à une vidéo conçue par l'équipe universitaire de Stéphane Costa. Il s'agit d'une simulation numérique plus vraie que nature, représentant une rue d'Étretat, à l'horizon 2100 : l'eau de mer l'a envahie au point de pénétrer dans les maisons pourtant surélevées. *« Le littoral est devenu une zone à risque »*, souligne Stéphane Costa. Pourtant l'attractivité du littoral n'a jamais été aussi grande. *« Les gens veulent vivre là où il y a le plus de risques naturels »* remarque Julie Favrel. L'équation ne sera donc pas simple à résoudre.